

CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPES GOLF DE MONTAGNE

1 et 2 octobre 2026 – Golf de la Bresse
Règlement particulier de l'épreuve

Ce règlement complète les règlements généraux de la **FFGolf** et de la Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

CALENDRIER

Clôture des inscriptions : **Mardi 22 septembre**
Publication des départs : **Mardi 29 septembre**

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les clubs

Les Golfs de Montagne sont les golfs situés à plus de 1000m d'altitude et fermé plus de 4 mois dans l'année.

7-Chamonix / 79-Volcans / 105-Les Arcs / 130-Méribel / 200-Chambon sur Lignon /
240-Flaine les Carroz / 469-Corrençon / 474-Courchevel / 535-Alpe d'Huez / 616-Valserine /
756-Rocher Blanc / 864-Morzine Avoriaz / 982-Mont d'Arbois / 1076-Les Gets / 1117-Tignes /
1412-Rosière / 1799-Deux Alpes.

Les clubs peuvent inscrire 2 équipes.

Le nombre d'équipe est limité à 17. Elles sont retenues dans l'ordre suivant :

- Les équipes 1 dans l'ordre des inscriptions.
- Les équipes 2 dans l'ordre des inscriptions. Les équipes 2 sont placées en liste d'attente jusqu'à la clôture des inscriptions.

FORME DE JEU

Marques de départ

Dames : Départs des repères IV (bleu).

Messieurs : Départs des repères II (blanc).

Forme de jeu

La composition des binômes est à la discrétion du Capitaine.

L'index est ramené à 36 pour les valeurs supérieures.

- 1er jour : 4 Quatre balles / stableford / 18 trous.
- 2ème jour : 4 Shamble / stableford / 18 trous.

Classement

Le classement se fait par addition des 2 meilleurs scores en brut et des 3 meilleurs scores en net de chaque jour.

Le départage se fait sur le total de toutes les cartes de scores en brut et en net.

ENGAGEMENT



Les inscriptions des équipes et des équipiers se font sur Extranet.

Les droits d'engagement sont fixés à 300 € par équipe, facturés par la Ligue à l'issue de l'épreuve.